



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise des séances ordinaires du conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord.

Les Escoumins, le 17 août 2021. – En séance ordinaire le 17 août, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de décisions portant sur le développement économique et l'aménagement du territoire.

- **Près de 32 000 \$ en aide à des projets**

De l'aide financière, totalisant près de 32 000 \$, a été accordée à des organismes et entreprises pour la réalisation de projets communautaires et récréatifs. L'aide provient de divers fonds, politiques et programmes du Service de développement économique de la MRC.

- Dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS), l'Abri côtier de Tadoussac a obtenu une somme de 20 000\$, pour le démarrage d'un café et sandwicherie.
- La Société de développement de Sacré-Coeur recevra 10 000\$ pour doter le Comité touristique de Sacré-Coeur d'une image de marque.
- Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan aura un soutien financier de 1035\$ pour l'acquisition d'une application de gestion pour les organismes communautaires.

- **Aménagement du territoire**

Le conseil de la MRC émet un avis favorable au projet soumis par la municipalité de Sacré-Coeur et recommande à la CPTAQ l'acceptation d'utiliser, à des fins autres que l'agriculture, une superficie de 900 m² d'un lot, pour la mise en place d'un réservoir souterrain de 45 000 litres d'eau à des fins de sécurité publique. L'implantation du réservoir d'eau permettra d'améliorer significativement la capacité de réponse des services de sécurité incendie de Sacré-Coeur et Tadoussac dans le secteur de la route 172 sud.

- **Félicitations et préoccupations**

Par ailleurs, Madame Micheline Anctil, préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, a tenu à féliciter la population haute-nordcôtière d'avoir répondu présent à la vaccination pour la COVID-19. Elle souligne que la Haute-Côte-Nord a la meilleure couverture vaccinale de toute la région de la Côte-Nord. Mme Anctil a également mentionné que les ruptures de services dans les urgences du territoire sont préoccupantes. Les acteurs du domaine municipal et de la santé sont à pied d'œuvre pour trouver des solutions.

N.B. L'enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Marylise Bouchard, agente aux communications
communications@mrchcn.qc.ca